

Carlton, ni des circonstances dans lesquelles la rencontre désastreuse a eu lieu à cet endroit.

M. CARON: J'ai communiqué à l'honorable monsieur le dernier télégramme...

M. BLAKE: Oui, c'est parfaitement vrai.

M. CARON: ...que nous avons reçu à ce sujet. Nous n'avons rien reçu depuis qui soit de nature à jeter plus de lumière sur l'événement qui a eu lieu, outre ce que j'ai communiqué à l'honorable chef de l'opposition.

M. BLAKE: Je considère qu'il est de mon devoir de demander à l'honorable monsieur de communiquer au parlement les faits qu'il peut connaître au sujet des troubles du Nord-Ouest.

M. CARON: Le télégramme reçu hier soir, ou à une heure avancée de l'après-midi, comportait que le fort Carlton avait été abandonné, et que le colonel Irvine, qui y commandait, s'était transporté du fort Carlton à Prince-Albert. Le télégramme annonçait en outre que le fort avait été brûlé. Je crois que ce fort, pour ce qui regarde des fins de défense, n'avait pas beaucoup de valeur, et le colonel Irvine a jugé à propos de transporter ses forces de ce fort à Prince-Albert; après que le fort eût été abandonné et brûlé. Le télégramme ne dit pas s'il a été brûlé par accident ou à dessein, ni par qui.

M. ROBERTSON (Hastings): Je profiterai de l'occasion pour demander à l'honorable monsieur si la police à cheval et les batteries "A" et "B" ont été munies de canons Gatling. Ces canons ont été trouvés très utiles dans la guerre d'Égypte; et, comme ils tirent 100 coups en quelques minutes, je crois qu'on les trouverait très précieux au Nord-Ouest.

M. CARON: En réponse à l'honorable monsieur, je puis dire que l'on a commandé des canons Gatling. Je crois que toutes les précautions possibles ont été prises, pour ce qui concerne l'armement des troupes, et leur envoi aussi prompt que possible où leur présence est nécessaire. Je ne crois pas opportun d'indiquer plus explicitement les mouvements des troupes ni quelles mesures on a prises pour les pourvoir d'armes et de munitions.

M. BLAKE: J'allais demander à l'honorable monsieur quelques informations touchant les mouvements des troupes, ainsi que les armes et les munitions, parce que les journaux publient des déclarations sur ce sujet; et il semble tant soit peu difficile de comprendre comment il serait inopportun, lorsque de pareils rapports sont publiés, que l'on nous mit au courant des faits. Mais je reconnais parfaitement la mesure de la responsabilité de l'administration dans une circonstance critique comme celle-ci, et, dans tous les cas, après ce que vient de dire l'honorable monsieur, je n'insisterai pas aujourd'hui pour avoir une réponse, bien que je ne puisse voir pourquoi il y aurait du mal à répondre à quelques-unes des questions dont l'honorable monsieur empêche l'examen par sa réponse.

Mais il y a certainement une déclaration que le ministère devrait faire, je crois, et qu'il aurait dû faire sans qu'on le lui demandât. Entre minuit et 1 heure, samedi matin, le gouvernement a dit quel était l'effectif des troupes appelées sous les armes, et dans quels quartiers on les avait choisies. Depuis lors tout le monde sait que de nouvelles troupes ont été appelées sous les armes. Il ne peut assurément pas y avoir d'inopportunité à dire dans tous les cas, quelles sont les nouvelles troupes qui ont été appelées sous les armes.

M. CARON: Je puis dire, en réponse aux questions de l'honorable monsieur, qu'un détachement de 100 hommes de la batterie "B," et un détachement de 100 hommes de la batterie "A," ont été appelés sous les armes. De plus 85 hommes de l'école d'infanterie "C," stationnée à Toronto; 250 hommes du deuxième bataillon du "Queen's Own" et

M. BLAKE

250 hommes du "10^e Royaux," de Toronto. Nous avons autorisé la formation d'un bataillon provisoire qui sera commandé par le lieutenant-colonel Williams, un de nos collègues dans cette Chambre.

M. BLAKE: De quelle force?

M. CARON: D'environ 350 hommes. Le 35^e bataillon a aussi été appelé sous les armes, sous le commandement du lieutenant-colonel O'Brien, autre membre de cette Chambre, et le lieutenant-colonel Tyrwhitt, un autre membre de cette Chambre, fait partie du même bataillon, comme major.

M. BLAKE: Quelle est la force de ce bataillon?

M. CARON: 360 hommes en tout. Le capitaine Todd a été autorisé à organiser une compagnie composée de franc-tireurs, qui doivent se mettre en marche immédiatement. Cette compagnie comprendra 43 hommes. Ceci forme un total de 1,514 hommes, y compris les officiers.

Voilà les ordres qui ont été donnés, pour ce qui concerne les troupes levées dans les provinces d'Ontario et de Québec.

Il a aussi été jugé opportun d'autoriser la formation des corps suivants dans le Nord-Ouest et le Manitoba:

Le lieutenant-colonel Scott est autorisé à organiser une compagnie de 40 hommes à Régina; le colonel Wood, une compagnie à Birtle; le lieutenant-colonel Osborne Smith 8 compagnies, de 336 hommes. Le capitaine Stewart a été autorisé, comme j'ai eu l'occasion de le dire à la Chambre, d'organiser un corps d'éclaireurs à cheval, dans le Nord-Ouest; une compagnie d'environ 42 hommes à Calgary; le lieutenant-colonel Boulton, un corps de 60 hommes à cheval, le lieutenant-colonel Gisbourne, une compagnie de 40 hommes à Battleford; et le lieutenant-colonel Horton a été autorisé à organiser un parti de cavalerie de douze éclaireurs, dont le besoin s'est grandement fait sentir, et qui seront sans doute très utiles dans cette contrée. Le lieutenant-colonel Scott, qui fait aussi partie de cette Chambre, est actuellement occupé à organiser un bataillon composé de six compagnies, qui comprendra environ 253 hommes. Le major général Strange est autorisé à organiser un parti de cavalerie, dont je ne connais pas encore la force.

En nommant les bataillons qui ont été appelés sous les armes pour le service actif, j'ai oublié de dire que le 65^e bataillon, commandé par mon ami et collègue le lieutenant-colonel Ouimet, a reçu ordre de se tenir prêt.

M. BLAKE: Quelle est sa force?

M. CARON: Je ne saurais le dire exactement, vu que le rapport n'est pas arrivé; mais je crois qu'il comprendra de 300 à 350 hommes. A la dernière revue du bataillon qui a eu lieu à Montréal, on a constaté qu'il y avait environ 350 bons soldats. Je suppose que ce sera à peu près le nombre de ceux qui iront à la frontière.

M. GAULT: Quelle sorte d'armes auront ceux de nos hommes qui vont à la frontière? J'apprends que les rebelles sont munis des meilleures carabines à répétition de Winchester et Remington, tandis que nos hommes vont là avec les vieilles Sniders. J'étais à la salle d'exercices de Montréal samedi soir, et je puis dire que vous pouvez trouver là 2,000 hommes prêts à aller au Nord-Ouest dès qu'ils en recevront l'ordre.

J'espère que le département de la milice verra à ce que nos hommes soient munis de carabines convenables—de carabines qui porteront à onze cents ou douze cents verges, et non pas de ces fusils à faible portée, parce que tout dépendra de l'usage d'armes à longue portée.

M. CARON: En réponse à l'honorable monsieur, je puis dire que nous avons fourni de très bonnes armes aux militaires que nous envoyons actuellement là-bas; et que nous continuerons à leur donner les meilleures armes que nous pourrions trouver, en égard au court délai dans lequel nous sommes appelés à les fournir.